

Procès-verbal de la deuxième AG du 14 juin 2023

Le Président rappelle qu'il a convoqué cette deuxième Assemblée Générale par courriel le 8 mai 2023 avec communication de l'ordre du jour. Les 80 adhérents ont ensuite reçu ce même jour une SMS d'information entre 17H10 et 17H29. Le CTS a publié sur facebook et sur internet la date de cette AG et effectué plusieurs rappels sur le Dauphiné Libéré. Il constate que la procédure de convocation de cette AG (art 17 des statuts) ainsi que le quorum requis (1/2 des membres selon art 20 des statuts car modification de ces derniers) sont respectés. Il constate aussi que tous les membres du Conseil d'Administration sont présents, fait signer la feuille de présence et fait attribuer les pouvoirs donnés par le vice-Président.

Le Président Bouacha ouvre la séance à 18:00.

Il communique les chiffres suivants :

Adhérents au clubs (licenciés) au 05/05/2023 :	80
Adultes et plus de 16 ans présents :	12
Adultes et plus de 16 ans représentant directement	20
Pouvoirs représentés (non présent) :	47
Total des voix	67

Le nombre de votants représente 83 % des adhérents.

Le Président remercie tous les présents et en particulier les 16-18 ans qui représentent notre force et notre avenir. Il remercie aussi Anja qui quitte le secrétariat, le Bureau Permanent et le Conseil d'Administration conformément aux statuts (article 11) en raison de notre succès. Il remercie enfin les cinq nouveaux prétendants au siège d'Administrateur et demande si d'autres personnes souhaitent candidater. Aucun nouveau ne se présentant, il arrête la liste des candidats comme suit :

- Fairouse Bouacha pour 3 ans (jusqu'en 2025/2026)
- Sana Hamda pour 3 ans (jusqu'en 2025/2026)
- Pauline Velut pour 3 ans (jusqu'en 2025/2026)
- Pierre Giraud pour 2 ans (jusqu'en 2024/2025)
- Raphaël Monteiro pour 2 ans (jusqu'en 2024/2025)
- Susie Villard pour 2 ans (jusqu'en 2024/2025)

Il demande à L'Assemblée de bien vouloir excuser Susie Villard et Raphaël Monteiro qui sont en pleine préparation du Baccalauréat et ne peuvent assister à cette Assemblée Générale

Le président signale que le procès-verbal de cette AG sera rédigé par la secrétaire actuelle Anja Giraud et signé par elle et lui-même, avec le cas échéant la contre-signature du nouveau président. Il en sera de même des nouveaux statuts le cas échéant.

Le président informe enfin qu'un Conseil d'Administration électif se tiendra directement après l'AG avant le vin d'honneur afin d'élire le Bureau Permanent.

Il rappelle l'ordre du jour de cette AG arrêté par le Conseil d'Administration et présenté sur la convocation du 8 mai :

1. Approbation du PV de l'AG du 06/09/2022
2. Rapport moral du président
3. Bilan sportif 22/23
4. Présentation des comptes au 30/03/2023 et quitus
5. Présentation du budget quinquennal 2023-2028 et approbation
6. Modification des statuts et vote
7. Présentation du Projet Associatif
8. Délégation au CA pour nomination de Y. Neuder comme membre d'honneur
9. Election des nouveaux membres au Conseil d'Administration
10. Présentation du calendrier 23/24 par Anja
11. Questions diverses

Le Président demande de se prononcer sur cet ordre du jour.

Votants : 67 Exprimé : 67
Pour : 67 Abstention : 0 Contre : 0
Résolution acceptée à l'unanimité.

.1 Approbation du CR de l'AG du 06/09/2022

Le Président remercie vivement la secrétaire pour la rédaction de ce compte-rendu qui a été la pièce maitresse pour l'obtention des premières subventions. Aucun des membres n'ayant de question, il propose de passer au vote.

Votants : 67 Exprimé : 67
Pour : 67 Abstention : 0 Contre : 0
Résolution acceptée à l'unanimité.



.2 Rapport moral du Président

Avant de commencer la lecture de ce rapport, Harsen Bouacha propose que nous fassions le Tchallot Kyongnye du Taekwondo.

Les adhérents sont à nouveau réunis pour notre Assemblée Générale annuelle « grand'messe » diront certains, « encore un pot » penseront d'autres, peu nombreux je l'espère, moment privilégié de dialogue et d'échange en retiendront le plus grand nombre, du moins j'en prends le pari maintenant. Et je m'efforcerai qu'il en soit ainsi.

Je tiens tout d'abord à vous remercier tous pour votre présence ici aujourd'hui. Par votre nombre, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association. Vous savez que ce n'est que sur vous qu'elle peut compter.

L'an dernier, lors de la dernière assemblée générale, Le CTS Taekwondo ne comptait que trois adhérents à jour de leur cotisation, aujourd'hui nous atteignons le chiffre de 80, soit une progression de 2600 %.

Afin de ne pas laisser s'endormir le CTS Taekwondo, de rechercher des forces nouvelles, d'assurer également, et ce point n'est pas à dédaigner, un apport de ressources nouvelles, nous avons décidé, l'an passé, de lancer une vaste campagne d'adhésion.

Nos efforts ont été couronnés de succès, puisque 60 nouveaux adhérents, qui n'avaient jamais pratiquer notre discipline, nous ont rejoint, certains étant même devenus des « combattants » passionnés par leur découverte d'horizons nouveaux. Allant même au-delà des orientations de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a décidé, au cours de l'année, de recontacter les anciens pratiquants et à là aussi obtenu un peu de succès. Les deux exemples qui m'ont le plus marqué sont Gabriel Quagliotti qui a déjà obtenu le DAC et prépare activement la ceinture noire d'une part, et Pascal Cotte qui s'est décidé a commencé les entrainements cette année.

Instruit par l'expérience, je proposerai au Conseil d'Administration de veiller, de temps à autre, et sans être importun, à reprendre cette campagne en direction des anciens.

Je remercie aussi tout particulièrement mon trésorier, devenu Vice-Président au Relations Publiques, qui a géré une campagne marketing pro-active qui a conduit notre association à un succès jusqu'à ce jour inconnu dans notre ligue selon les dires de son président Francis Serrano.

Je me suis aussi engagé, avec les membres du Bureau Permanent, à entretenir des relations cordiales avec les élus de la mairie de Sillans, des mairies avoisinantes comme Le-Grand-Lemps, St-Geoirs ou La-Frette, avec notre EPCI, notre département et notre région. A ce stade je tiens à remercier notre député Yannick Neuder, le Maire de Sillans André Gay et le Président du Département Jean-Pierre Barbier. Si vous me retémoignez votre confiance et si l'année 2023/2024 commence correctement, je conférerai, en votre nom à Yannick Neuder, le titre de membre d'honneur (art 6) du CTS Taekwondo en novembre afin de pouvoir lui remettre ce

titre lors de la remise des grades du club en décembre 2023. Cette nomination est sujette à l'acceptation de la délibération concernant la délégation de pouvoir de l'AG au CA, afin de ne pas avoir à convoquer une AG extraordinaire (art 16) début novembre 2023.

Dans le domaine de nos activités proprement dites, nous avons développé le club CTS et proposons maintenant cinq entraînements hebdomadaires à Sillans et St Etienne de St Geoirs et, en partenariat avec le Dragonteam Taekwondo de Voiron, dix entraînements optionnels à Voiron et Chirens à partir de 2023/2024. De nouveaux entraînements sont aussi prévus à Le-Grand-Lemps où l'accueil de la Mairie a été très chaleureux.

L'an prochain nous participerons aux championnats de région et je laisse cette primeur à la Présidente du Comité Technique qui va présenter le rapport sportif de façon plus concrète et plus vivante, et avec la foi et la vigueur des valeurs du Taekwondo. Elle vous listera aussi des indications sur les difficultés rencontrées). Enfin, vous n'êtes pas sans savoir qu'un groupe de travail composé du CTS, du JCC et du AACSA ont émis l'idée d'organiser une soirée des arts martiaux à La Côte-Saint-André. Cette soirée est destinée avant tout, du moins c'est ainsi que nous l'avons compris, à renforcer les liens entre tous et apparaître sur la place publique. Dans l'attente de sa concrétisation et du soutien de l'EPCI, nous serons présents à Voiron avec le Dragonteam d'une part et à Le-Grand-Lemps d'autre part. En 2023/2024 nous devons concrétiser notre projet associatif dont une première mouture va vous être présentée.

Depuis notre dernière Assemblée Générale du 06/09/2022, le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois les 28/11/2022, 16/01/2023 et 11/05/2023. Le bureau s'est lui réuni de manière formelle ou informelle une fois par mois pour discuter les affaires courantes. Je propose de convoquer la prochaine AG ordinaire en janvier 2024 afin que vous puissiez donner le quitus de gestion conformément à nos statuts.

Un travail important a été effectué par le Bureau Permanent sur nos statuts afin de promouvoir la citoyenneté des jeunes et j'espère que cette Assemblée Générale validera notre proposition.

Je reviens aussi sur le rôle du passeport sportif fédéral (article 8 du RI de la fftda) et précise qu'à partir de la saison 2023/2024 il sera exigé lors des passages de ceinture et entraînements spéciaux (combats ou Poomsés).

Je remercie Anja qui a assuré le poste de secrétaire et qui quitte le Conseil d'Administration conformément à nos engagements statutaires (art. 11) puis qu'elle conserve la Présidence du Comité Technique. Je la remercie une deuxième fois dans cette fonction d'Entraîneur Principale puis qu'elle a dispensée bénévolement 250 H de cours durant cette première année. Je la félicite enfin pour l'obtention de son diplôme professionnel de CQP qui permet au club de prétendre maintenant au CTS Taekwondo de prétendre au niveau trois de la labellisation. Pour info aucun club de l'Isère n'est labélisé niveau trois en 2024 !

En tant que Président je remercie aussi tous les bénévoles qui ont permis au club de se développer et encourage tous les adhérents à faire notre publicité de bouche à oreille.

Voilà l'essentiel des informations que je devais vous communiquer. Je vais, après les différents exposés et l'élection des administrateurs vous donner la parole et répondre à vos questions pour enrichir encore les débats. Après ces questions, le nouveau CA se réunira à huis clos pour en son sein, à bulletins secrets, les membres du Bureau Permanent dont le futur Président. Ce futur Président vous annoncera les résultats de ce vote et clôturera cette assemblée Générale.
Je soumetts maintenant ce rapport à votre approbation.

Votants : 67 Exprimé : 67

Pour : 67 Abstention : 0 Contre : 0

Résolution acceptée à l'unanimité. Le Président remercie de la confiance que les adhérents lui accordent.

.3 Bilan sportif 2022/2023

Anja Giraud présente le deuxième rapport sportif du CTS, qui est en réalité le premier avec une activité de Taekwondo.

Au total 227 personnes ont participé à des entraînements et 80 étaient licenciés au 6 mai 2023 : 36 femmes et 44 hommes. Les licenciés se répartissent en :

Master : 14
Senior : 1
Junior : 16
Cadet : 6
Minime : 16
Benjamin : 12
Pupille : 8
Baby : 7

Actuellement nous avons cinq entraînements hebdomadaires : deux à St Etienne de St Geoirs et trois à Sillans. Pour 2023/2024 Nous prévoyons dix entraînements hebdomadaires, dont trois en commun à Voiron avec le Dragon Team Taekwondo, deux au Grand-Lemps et deux à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs. Outre les entraînements classiques, nous avons aussi organisé deux échanges avec le Club de Saint-Marcellin et l'entraîneur, Rabah Boulma, a fait trois entraînements de combats. Côté formation, le CTS a participé à huit stages de perfectionnement en Rhône-Alpes et a obtenu avec Gabriel Quagliotti son premier DAC.

Côté grades (ceintures) le club espère terminer l'année avec :

Keup 1 : 0 Keup 2 : 1 (rouge 1 barrette)
Keup 3 : 2 Keup 4 : 0
Keup 5 : 2 Keup 6 : 4
Keup 7 : 18 Keup 8 : 3 (jaune)

Côté compétitions nous avons participé à la coupe benjamin à La Roche sur Foron et à la coupe Minime à L'Isle d'Abeau. Notre champion minime, Adem Bouacha, s'est qualifié pour la coupe de France mais n'a pas souhaité y participer.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui et durant les entrainements et espèrent vous retrouver en 2023/2024 pour participer à certaines compétitions. Je remercie très chaleureusement mes collègues qui m'ont beaucoup aidé cette première année, en particulier Rabah Boulma, Nicolas Pinelli et Lucie Perrichon.

Le Président soumet maintenant ce rapport à votre approbation.

Votants : 67 Exprimé : 67

Pour : 67 Abstention : 0 Contre : 0

Résolution acceptée à l'unanimité. La Présidente du Comité Technique remercie les adhérents de leur confiance.

.4 Présentation des comptes au 30/03/2023 et quitus

Le compte rendu financier est présenté par le trésorier.

Le trésorier précise qu'il a mis en place le Plan Comptable de l'Association. Pour l'exercice actuel qui sera clos le 31/08/2023, nous présentons uniquement les chiffres des sept premiers mois (arrêté au 31/03/2023). Le compte rendu final sera présenté au CA de Septembre puis à la prochaine AG de 2023/2024.

La somme des recettes se montent à **38.147,49 EURO** et la somme des dépenses à 38.470.74 EURO. Le solde négatif de 323,25 EURO devra être compensé par les recettes des cinq derniers mois.

Le détail des opérations est consultable au siège de l'association. Il en est de même pour la liste des dépenses par PCA ou les opérations bancaires.

Les produits principaux sont :

1. Les dons 7849 EURO
2. Les cotisations 6785 EURO
3. Les subventions 2320 EURO

Les dépenses principales sont :

1. Les achats 8327 EURO
2. Les salaires 5365 EURO
3. Adhésion et assurances 3287 EURO

Il est important de noter aussi l'importance du bénévolat pour une valeur de 17.556 EURO. Pour rappel, le taux de subvention d'une association ne peut pas dépasser 80%, si bien que si nous voulons maintenir des cotisations faibles (en moyenne 40 %

moins chères que nos confrères), il faut fournir du bénévolat et trouver des donateurs. Les membres du Conseil d'Administration effectueront tout au long de l'année une campagne de sensibilisation aux dons.

Le trésorier précise qu'aucun évènement marquant n'est intervenu depuis le 31/03/2023 si bien que ce compte partiel représente la gestion de l'année en cours. Le trésorier informe aussi qu'il a fait de nombreuses demandes de subventions pour un montant de 22.000 EURO dont l'attribution devrait intervenir sur 2023/2024.

Le Compte de résultats sommaire actuel est comme suit :

Compte de résultats sommaire		
PCAGrp	Intitulé	Valeur
6030	Achats	-8 327,83 €
6100	Formations et divers	-875,94 €
6161	Adhésion et assurances	-3 287,47 €
6251	Frais de déplacement	-1 003,99 €
6400	Salaires et équivalents	-5 365,50 €
7010	Ventes diverses	1 631,99 €
7400	Subventions	2 320,00 €
7561	Cotisations	6 785,00 €
7581	Dons	7 800,49 €
8610	Utilisation de dons	-2 053,50 €
8640	Bénévolat	-17 556,51 €
8710	Dons de biens	2 053,50 €
8740	Bénévolat donné	17 556,51 €
	Résultat	-323,25 €

Le trésorier informe, que tout membre de l'association est en droit de vérifier les comptes et les soldes bancaires durant 10 ans. Il se tient avec le Président à la disposition des requérants pour développer les comptes.

Ce deuxième compte-rendu financier est à approuver par l'AG et le Président le soumet au vote ;

Votants : 67 Exprimé : 67

Pour : 67 Abstention : 0 Contre : 0

Résolution acceptée à l'unanimité. Le trésorier obtient le quitus des adhérents et conformément à la loi, ce compte-rendu financier sera publié et utilisé comme compte rendu financier pour toutes les démarches officielles.

.5 Présentation du budget quinquennal 2023-2028 et approbation

Le Trésorier présente le tableau ci-dessous résume le budget prévisionnel discuté et arrêté lors du CA du 16/01/2023 :

PCAGrp	Label	2023	2024	2025	2026	2027	2028
6030	Achats	-6 556,00 €	-15 800,00 €	-6 300,00 €	-7 250,00 €	-7 850,00 €	-8 250,00 €
6100	Formations et divers	-1 637,00 €	-450,00 €	-2 350,00 €	-1 750,00 €	-950,00 €	-1 100,00 €
6161	Adhésion et assurance	-3 550,00 €	-4 400,00 €	-5 300,00 €	-5 300,00 €	-5 300,00 €	-5 300,00 €
6251	Frais de déplacement	-1 450,00 €	-1 450,00 €	-1 450,00 €	-1 600,00 €	-1 800,00 €	-1 900,00 €
6400	Salaires et équivalents	-7 200,00 €	-7 800,00 €	-7 800,00 €	-8 000,00 €	-8 200,00 €	-8 400,00 €
7010	Ventes diverses	360,00 €	1 100,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
7400	Subventions	2 320,00 €	3 900,00 €	1 900,00 €	1 900,00 €	1 900,00 €	1 900,00 €
7561	Cotisations	6 785,00 €	13 000,00 €	14 600,00 €	16 200,00 €	16 200,00 €	16 200,00 €
7581	Dons	10 909,00 €	12 000,00 €	5 800,00 €	4 800,00 €	4 900,00 €	4 900,00 €
8610	Utilisation de dons	-2 796,00 €	-3 500,00 €	-3 500,00 €	-3 500,00 €	-3 500,00 €	-3 500,00 €
8640	Bénévolat	-25 500,00 €	-16 460,00 €	-16 460,00 €	-16 460,00 €	-16 460,00 €	-16 460,00 €
8710	Dons de biens	2 796,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
8740	Bénévolat donné	25 500,00 €	16 460,00 €	16 460,00 €	16 460,00 €	16 460,00 €	16 460,00 €
	Résultat	-19 €	100 €	100 €	0 €	-100 €	-950 €

Le trésorier informe, que tout membre de l'association est en droit de vérifier la tenue du budget. Le bureau et le CA sont mandatés pour effectuer les budgets correctifs ne modifiant pas la philosophie générale de l'association.

Ce premier budget quinquennal du CTS étant à approuver la deuxième AG, après discussions, le Président le soumet au vote.

Votants : 67 Exprimé : 67

Pour : 67 Abstention : 0 Contre : 0

Résolution acceptée à l'unanimité. Le trésorier remercie les adhérents et informe que conformément à la loi, ce budget quinquennal sera publié et utilisé pour toutes les démarches officielles.

.6 Modification des statuts et vote

Avec émotion le Président rappelle que le club a eu un développement exceptionnel qui nous impose de modifier nos statuts. Il présente et résume les modifications de statuts validées par le CA du 16/01/2023 et proposées au vote de cette AG. pour application immédiate.

Conformément aux statuts en vigueur (art. 20) un quorum de 50 % est requis ainsi qu'une majorité des deux tiers des membres présents. Le quorum de cette AG est largement atteint !

Au total, 14 articles de nos statuts sont à modifier afin de pouvoir obtenir une conformité légale de nos activités et les aides financières qui correspondent. La modification des articles 2 (Objet) et 3 (Siège Social) sont les deux modifications les plus importantes car elles nous permettent de développer le tissu associatif et de créer des sections.

Une large discussion d'explications s'engage et ensuite le président soumet au vote.

Votants : 67 Exprimé : 67

Pour : 67 Abstention : 0 Contre : 0

Le Président prend acte que la majorité des deux tiers est dépassée et signe devant l'AG les nouveaux statuts en vue de leur promulgation immédiate.

Il informe aussi que suite à la délibération du Conseil d'Administration du 11 mai 2023 il créera la section du Grand-Lemps demain.

.7 Présentation du Projet Associatif

Le Président informe que le Projet Associatif est un travail de grande envergure qu'il n'a pas pu achever cette année et demande à l'AG de reporter cette discussion à la prochaine AG. Il informe que le futur Conseil d'Administration élaborera un Projet Associatif concret pour réaliser les objectifs fixés dans l'article deux (Objet) de nos statuts. Le Président Bouacha soumet cette proposition au vote.

Votants : 67 Exprimé : 67

Pour : 67 Abstention : 0 Contre : 0

Le Président remercie les adhérents pour leur indulgence.

.8 Délégation au CA pour nomination de Y. Neuder comme membre d'honneur

Le président rappelle que le succès du CTS a reposé initialement sur un appui exceptionnel du Maire de Sillans André Gay qui nous a immédiatement fait confiance et soutenu avec son Conseil Municipal. André Gay étant Maire de Sillans depuis plus de 40 ans a notre grande estime.

Dans une deuxième phase, le succès du développement du CTS a été propulsé par Yannick Neuder, qui en tant que Président de l'EPCI lors de la création du CTS puis

en tant que Député nous a soutenu et a remis en main propre nos premiers diplômes le 3 décembre 2022.

Je demande donc à l'AG de bien vouloir déléguer au Conseil d'Administration l'autorité de le nommer premier membre d'honneur de notre club conformément à l'article 6 de nos statuts.

Aucune question n'étant posée le Président soumet au vote.

Votants : 67 Exprimé : 67

Pour : 67 Abstention : 0 Contre : 0

Le Président remercie les adhérents pour la confiance supplémentaire qu'ils confèrent au Conseil d'Administration.

.9 Election des nouveaux membres au Conseil d'Administration

Le Président rappelle que le CA peut avoir jusqu'à 10 administrateurs et qu'il n'a actuellement que deux élus et 6 candidats si bien que tous les candidats seront élus. Il rappelle que Susie Villard et Raphaël Monteiro sont excusés.

Après présentation des candidats, Le Président organise à bulletin secret le vote du premier tour. Il dépouille en public avec la secrétaire et donne les résultats suivants :

Votants : 67 Exprimés 67

Fairouse Bouacha pour 3 ans (jusqu'en 2025/2026) 67 voix élue

Sana Hamda pour 3 ans (jusqu'en 2025/2026) 66 voix élue

Pauline Velut pour 3 ans (jusqu'en 2025/2026) 65 voix élue

Pierre Giraud pour 2 ans (jusqu'en 2024/2025) 66 voix élu

Raphaël Monteiro pour 2 ans (jusqu'en 2024/2025) 62 voix élu

Susie Villard pour 2 ans (jusqu'en 2024/2025) 58 voix élue

Le Président décrète que tous les candidats sont élus au premier tour.

Il informe aussi que les bulletins de votes, listes d'émargement et procurations seront archivés par le CTS et mis à disposition sur demande aux adhérents, à la FFTDA ou au CNOSF pour contrôle de procédure.

Après cette élection, il est 20H00 et Sana Hamda doit quitter l'AG pour des raisons professionnelles si bien que le nombre de votants passe de 67 à 60.

Le Président félicite les élus et convoque le nouveau CA sous la Présidence de la doyenne du Conseil : Fairouse Bouacha.

Le nouveau Conseil d'Administration électif, avec seulement 5 présents élus et Anja, communique à l'Assemblée Générale les résultats suivants :

Bureau :

Président : Harsen Bouacha

Trésorier : Michel Giraud

Secrétaire Fairouse Bouacha

Vice-Président Relations Publiques : Michel Giraud

Vice-Président : Pierre Giraud (mineur)

Délégué pour Ligue AURA et FFTDA : Michel Giraud

Président du Comité Technique : Anja Giraud

Le Président se réjouit de sa réélection et continue de présider l'Assemblée Générale sous les applaudissements.

.10 Présentation du Calendrier 23/24 par Anja

Anja informe que le calendrier prévisionnel et sur internet et que des entrainements spéciaux combats et pousés sont programmés six samedi.

Après réponse aux questions, le président soumet le calendrier au vote :

Votants : 60 Exprimé : 60

Pour : 60 Abstention : 0 Contre : 0

Le Président remercie les adhérents pour leur confiance.

.11 Question diverses

Vu l'heure tardive il y a relativement peu de questions. Le Président présente les nouveaux tarifs pour 2023/2024 et informe qu'ils vont être publiés rapidement.

Un adhérent demande que l'on fasse plus de combats et une autre plus de self-défense. Anja essaiera d'organiser les entrainements en groupe pour satisfaire tout le monde.

Le Président informe que conformément à l'article 3 du RI de la fftda, les statuts modifiés, la liste des nouveaux administrateurs et dirigeants ainsi que la liste des établissements secondaires vont être transmis à la fftda.

A 20H30 ce mercredi 14 juin 2023 il déclare l'Assemblée Générale close et invite les présents au buffet.

Le Président



CTS TAEKWONDO
385 Rue de la République
38590 SILLANS - CL380885
taekwondo38@outlook.fr



La Secrétaire